



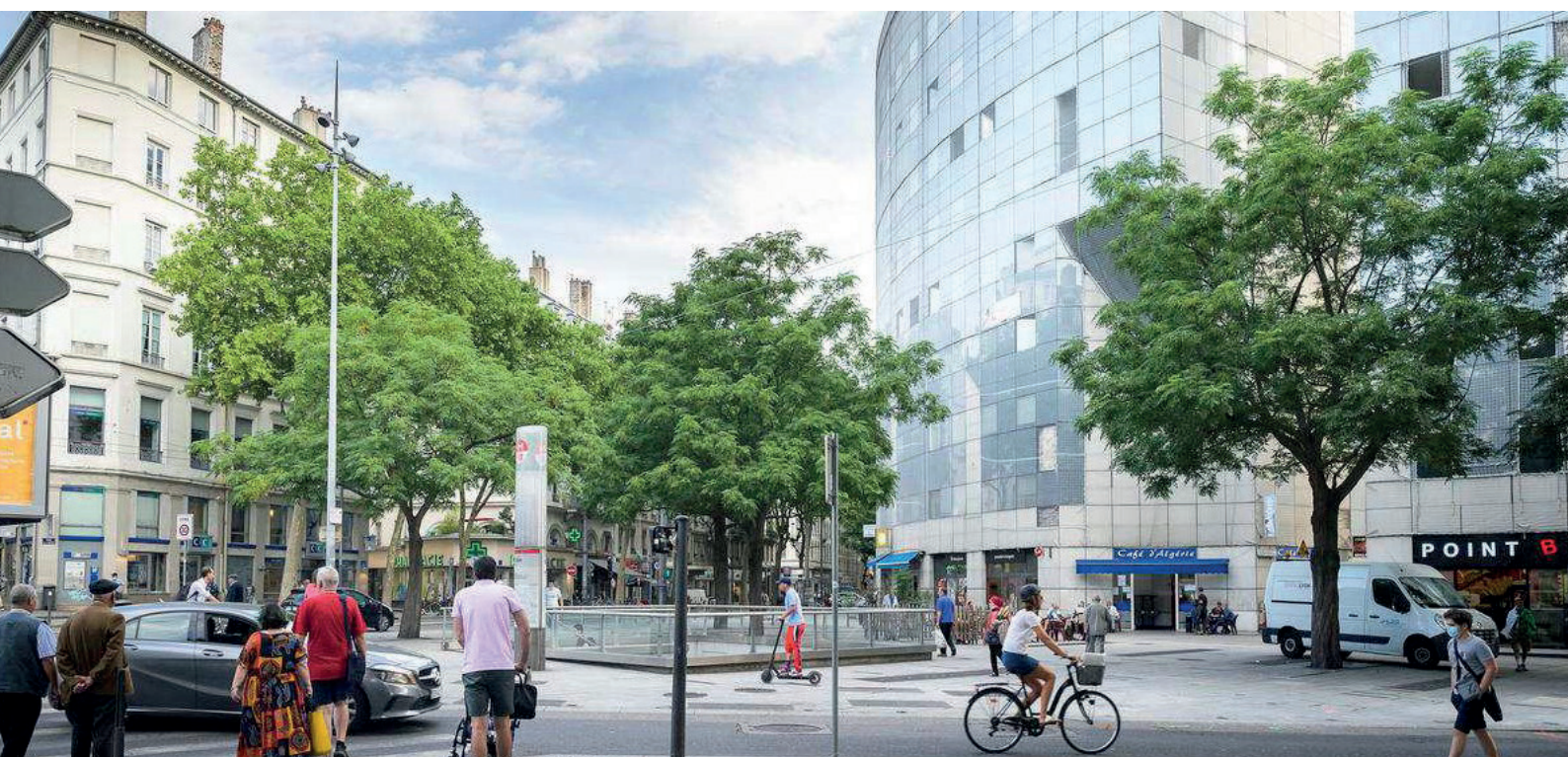
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

PLACE DU PONT

PROJET PRÉSENTÉ
EN RÉUNION
PUBLIQUE
LE 30 JUIN

PLAN D'ACTIONS POUR LA PLACE GABRIEL PÉRI PROPOSÉ PAR LA VILLE DE LYON

« PLACE À DEMAIN »



30 JUIN 2021



GRANDLYON
la métropole

Le plan d'actions **Péri, place à demain** a été construit à partir des propositions formulées au cours des 9 ateliers de concertation avec les habitants organisés par la Ville entre janvier et mai 2021.

Ce plan d'actions a été élaboré en concertation avec les élus et les services de la Métropole de Lyon, collectivité compétente notamment en matière d'aménagement urbain, de politique de l'habitat, de mobilités actives et d'espaces publics.

Chaque opération fera l'objet d'une instruction spécifique en fonction des compétences des deux collectivités et des financements mobilisables. D'autres financements seront recherchés, notamment de l'État dans le cadre de son accompagnement au titre de la politique de la Ville.



Vos questions, vos réactions : peri-placeademain@mairie-lyon.fr
Suivez le projet sur [lyon.fr](https://www.lyon.fr)



LES PILIERS DU PROJET

Un projet durable pour Péri, c'est :

UNE APPROCHE GLOBALE :

une approche globale, qui mobilise la Ville, la Métropole, l'Etat et qui active **une quinzaine de politiques publiques Ville et Métropole**. **Recrutement d'une directrice de projet pour coordonner, rendre compte et impulser le plan d'actions.**

LA MISE EN PLACE D'UNE CONCERTATION CONTINUE :

ouverture de la Maison Guillotière : un lieu pour les habitants (rencontrer les élu.es et les services, mieux connaître le projet pour la place et le quartier, expérimenter et pratiquer, trouver de l'aide, profiter de manifestations culturelles, d'expositions). Un lieu aussi pour les élu.es et les services (travailler à proximité de la place, donner à voir, « aller vers »).

DES PARCOURS VERS L'EMPLOI :

mettre fin au marché de la misère : **réalisation d'un diagnostic social puis accompagnement des vendeurs vers des activités légales : ateliers de recup et de réparation, confection, chantiers, insertion classique, cours de langues, parcours de soin, etc.**

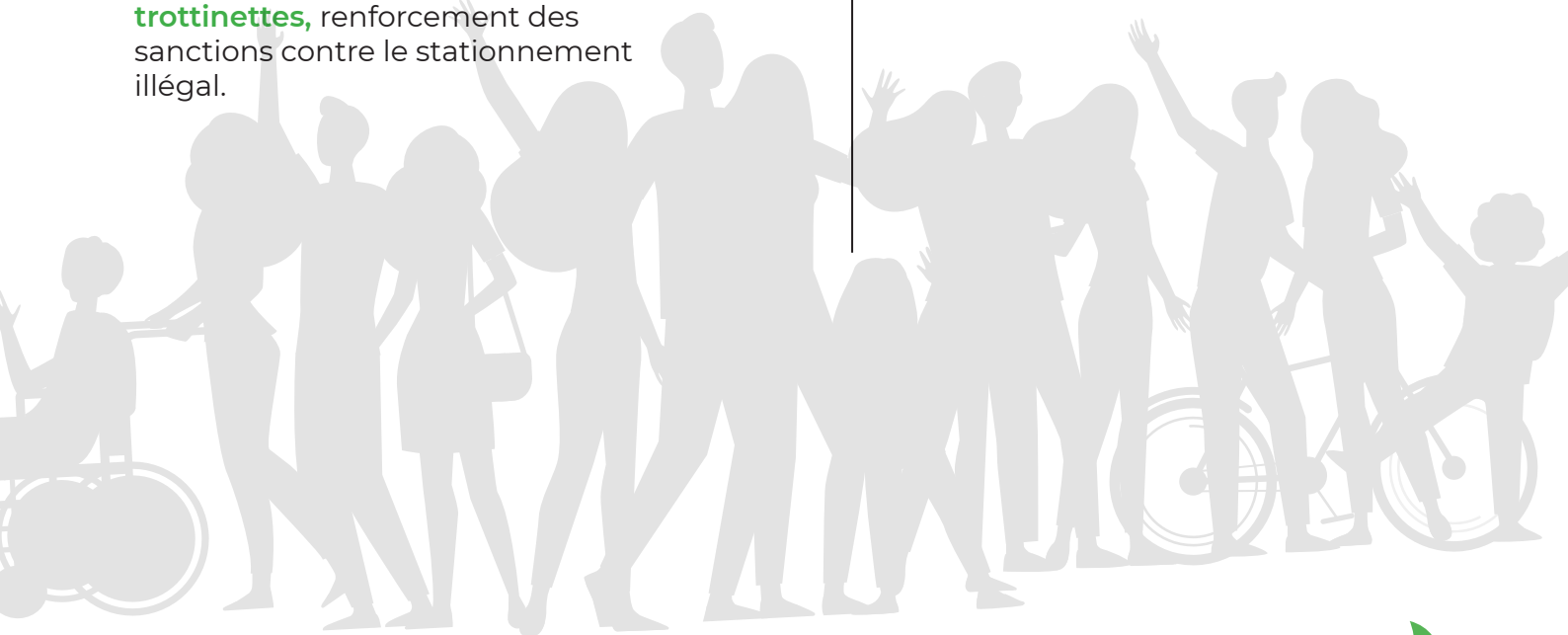
UNE FUTURE GRANDE PLACE PÉRI-BALLANCHE :

sur le mandat 2021-2026, rénovation des immeubles place Ballanche (Grand Lyon Habitat), **stratégie d'acquisition de logements au sein du petit Clip en vue de la maîtrise publique du bâtiment. Projet urbain à long terme : aménagement d'une grande place, ombragée, végétalisée et conviviale. En parallèle, étude pour la rénovation des façades du grand Clip.**

aménagement d'une piste cyclable
du Réseau Express Vélo sur le cours
Gambetta, signalétique piétonne
et cycliste renforcée, réduction des
vitesses automobiles.

sensibilisation des usagers vélo et trottinettes, renforcement des sanctions contre le stationnement illégal.

de nouveaux espaces de livraison des commerces (après diagnostic), aménagements de points de livraison de proximité, notamment logistique-vélo.



Redonner de la place aux piétons

PRIORITÉ À LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS :

réduction des effets de coupure (dénivelés, mobiliers, murs), mise en place d'une signalétique piétonne, marquages au sol des cheminements piétons, amélioration de l'éclairage public.

EXPÉRIMENTER DES VOIES PIÉTONNES :

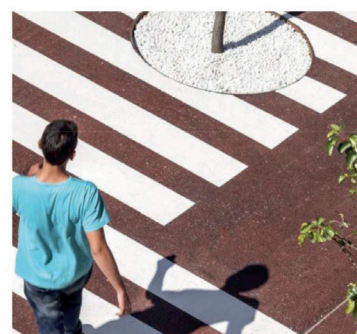
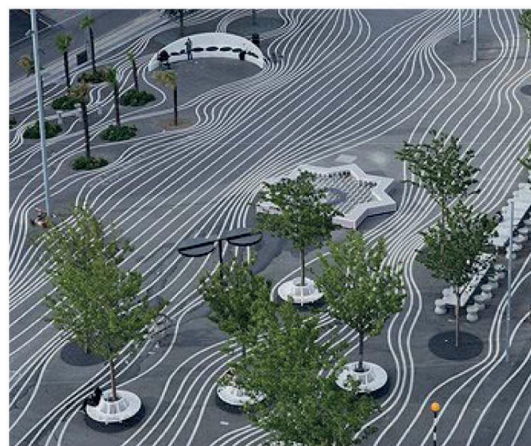
partie nord de la rue de Marseille, Rue Moncey, **lancement d'une concertation pour l'apaisement de la rue Paul Bert entre la place Gabriel Péri et l'avenue de Saxe, avec les commerçants et les habitants.**

DES TROTTOIRS ÉLARGIS :

suppression du stationnement sur la rive sud du Cours Gambetta entre la place Raspail et la place Gabriel Péri, **au profit de terrasses et de végétaux.**

RÉDUIRE LA DANGÉROSITÉ DU COURS GAMBETTA :

réduction des voies de circulation, abaissement de la vitesse, déplacement des passages piétons.



Transformer un carrefour routier en grande place urbaine

UNE PLACE PLUS VÉGÉTALE, POUR UNE AMBIANCE AGRÉABLE :

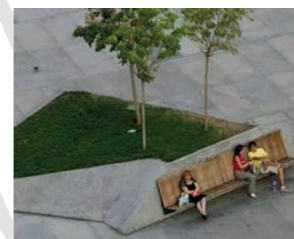
création d'une liaison verte entre la place Gabriel Péri et la Part-Dieu, plus de rues végétalisées dans l'ensemble du quartier, végétalisation aux abords des écoles les plus proches de la place, Gilbert Dru et Painlevé.

LA PRÉSENCE DE L'EAU POUR PLUS DE FRAÎCHEUR :

en installant une borne fontaine, en mettant en valeur la proximité avec le fleuve (signalétique, parcours apaisé).

AMÉNAGER DES LIEUX DE DÉTENTE :

nouvelles terrasses, installation de mobilier, en particulier pour les enfants, mettre à profit l'espace public libéré (piétonisations) pour des usages ludiques ou créatifs.



Mettre en valeur l'Histoire de la place du Pont

RECENSER ET ENTREtenir LE PATRIMOINE :

inventaire du patrimoine et stratégie de préservation.

FAIRE CONNAÎTRE L'HISTOIRE DU QUARTIER :

valoriser les noms successifs du lieu, « place circulaire » en 1796, « place de la Fraternité » en 1848, « place des repentirs » en 1852, « place du Pont » en 1855, « place Gabriel Péri » depuis 1944. Célébration des 150 ans de la Commune de la Guillotière à l'automne 2020.

DÉVELOPPER DES BALADES ET DES EXPOSITIONS :

en plus des balades urbaines existantes, médiation in situ autour du vélo-musée de Gadagne (présentation de documents anciens, recueil de paroles d'habitants), réédition de l'exposition « place du Pont » des Archives municipales pour l'installer temporairement dans la Maison du projet.



© archives de lyonAC069123_4FI00086



© archives de lyon15PH1630

Promouvoir une place commerciale d'importance régionale

FAIRE SES COURSES
PRÈS DE CHEZ SOI
AVEC PLAISIR ET
CONFORT :

Soutenir le commerce existant :

développer des actions de promotion et d'animation co-construites avec les associations de commerçants. Création d'une nouvelle polarité autour des métiers d'art et de l'artisanat traditionnel pour conforter la Guillotière comme un carrefour du monde.

ACCOMPAGNER LA
DIVERSIFICATION DE
L'OFFRE COMMERCIALE
ET DE NOUVELLES
INSTALLATIONS

assurer une veille stratégique des transactions de fonds de commerce sur le secteur, informer sur les aides et dispositifs existants, mise en place d'un groupe de travail Ville de Lyon/bailleurs publics/commercialisateurs pour favoriser la diversité commerciale du quartier. L'objectif de notre action sur l'offre commerciale sur Guillotière Péri est de mieux répondre aux besoins du quotidien des habitantes et habitants du quartier, tout en préservant sa richesse culturelle et son identité populaire, et en limitant la gentrification déjà en cours.

CRÉER LES
CONDITIONS D'UN
ENVIRONNEMENT
COMMERCIAL DE
QUALITÉ :

insertion des terrasses dans l'espace public, accompagnement des associations de commerçants dans leur développement, démarche auprès des copropriétés pour inciter à la création de locaux annexes communs pour les poubelles, inciter les restaurateurs à conventionner pour la gestion des bios déchets des restaurateurs, revaloriser les emballages des commerçants, faire la promotion de l'application pour signaler les encombrants.

AMÉLIORER LES
RELATIONS ENTRE
COMMERÇANTS ET
HABITANTS :

mise à disposition d'une cellule de prévention et de médiation, sensibiliser aux nuisances sonores par des contrôles nocturnes réguliers, mieux informer par l'édition d'un flyer de recommandations.



ORGANISER DES TEMPS FESTIFS, OUVERTS À TOUTES ET TOUS POUR QUE PÉRI SOIT CENTRALE DANS LA PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE DE LA VILLE :

un « lieu phare » de la Fête des lumières, une scène de la Fête de la musique, un temps fort – à construire – de valorisation du quartier, pourquoi pas un festival de musique des mondes.

UNE PLACE OUVERTE À TOUTES LES CULTURES, À L'IMAGE DE LA RICHESSE DU QUARTIER :

avec les établissements culturels de la Ville (MAC, Maison de la Danse, Auditorium, musées Gadagne, etc..) et les associations d'éducation populaire du quartier, œuvres d'art dans l'espace public, démarche artistique dans les « rues aux enfants ».

FAIRE DÉCOUVRIR LE QUARTIER ET CONTRIBUER À VALORISER SON IMAGE AUPRÈS DES LYONNAISES ET DES HABITANTS :

une édition spécifique de **RELYON NOUS** place du Pont, journées du patrimoine, tournoi de sports en mixité.



exemples

Réduire le sentiment d'insécurité et de vulnérabilité des femmes sur la place

AGIR SUR LA PRÉVENTION, SENSIBILISER :

mise en place d'ateliers

d'auto-défense pour les femmes, pour apprendre à réagir (en tant que témoin ou victime) aux situations de harcèlement de rue (et plus globalement d'agissements/agressions sexistes/sexuelles).

TOUS CONCERNÉS, AGIR ENSEMBLE CONTRE LES AGRESSIONS :

mise en place du « dispositif

Angela », réseau de lieux d'accueils (commerces, bars, restaurants...) pour les femmes qui se sentent suivies, en insécurité, victimes d'agressions verbales ou physiques... dans la rue. **Les commerces « labélisés »** apposent un autocollant sur leur vitrine, signifiant leur engagement à assurer un accueil aidant et bienveillant de la personne. Marches exploratoires organisées avec le Sytral.

VALORISER LA PRÉSENCE DES FEMMES SUR LA PLACE :

développement d'une signalétique

moins stéréotypée en s'inspirant de l'exemple de la Ville de Genève, maraude et médiation de rue pour les femmes, activités socio-culturelles impliquant des femmes du quartier.



© VilleDeGeneve_Amandolier

EN MATIÈRE DE
DÉCHETS,
ENCOURAGER
L'ÉVOLUTION DES
COMPORTEMENTS
GRÂCE À DES DISPO-
SITIFS FACILES
D'ACCÈS :

installation de silos aériens et de composteurs collectifs pour mailler le quartier, déchetterie mobile à l'étude, renforcement des actions d'éducation au tri, missionner des habitants volontaires et motivés pour sensibiliser le voisinage.

UNE DÉMARCHE ENGAGÉE AUPRÈS DES COMMERÇANTS :

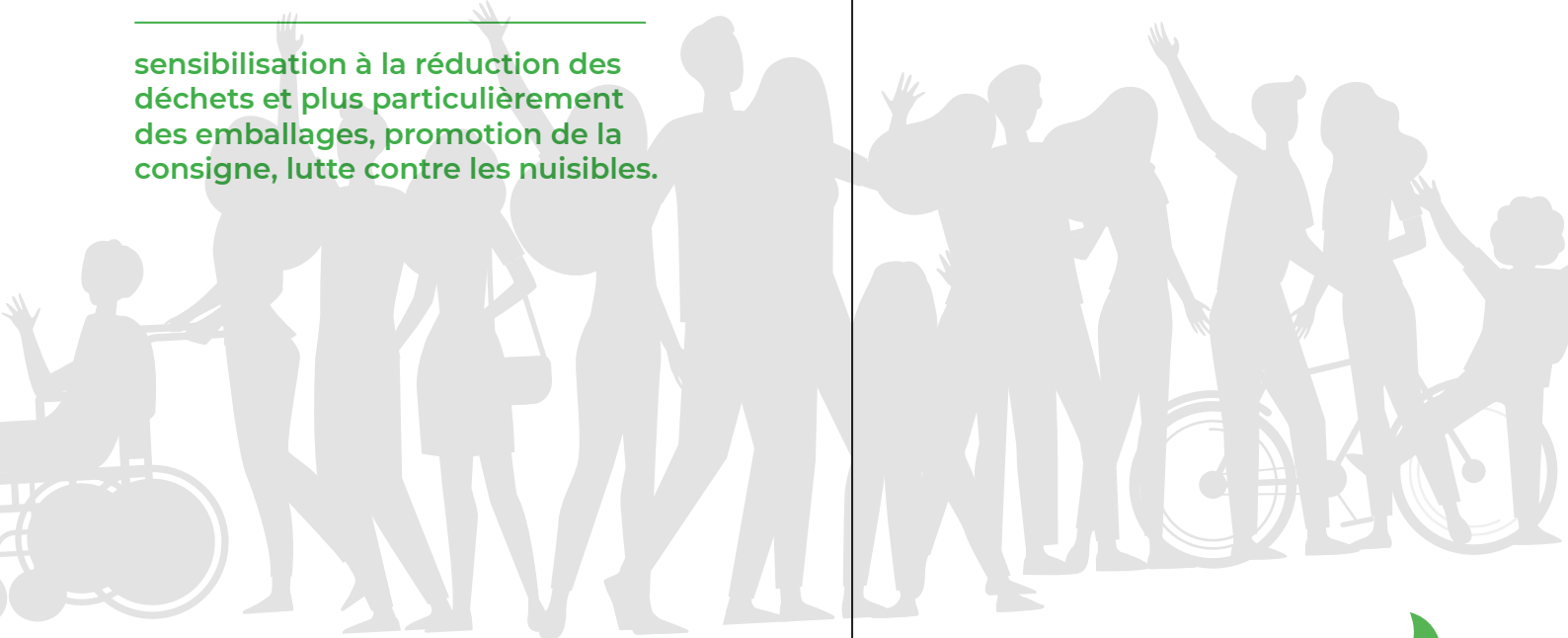
sensibilisation à la réduction des déchets et plus particulièrement des emballages, promotion de la consigne, lutte contre les nuisibles.

AU-DELÀ DES MESURES INCITATIVES OU VOLONTAIRE :

les contrôles seront renforcés par les services de la ville pour que les règles d'hygiène soient respectées par les occupants des immeubles.

INSTALLATION DE TOILETTES PUBLIQUES:

mise en place d'un urinoir rue Basse-Combalot pendant la période estivale, expérimentation de sanitaires écologiques sur les berges du Rhône, notamment destinés à un public féminin, **cartographie des sanitaires publics dans le guide social santé des femmes**. Un maillage territorial travaillé avec les habitants.



LES ACTIONS DE PRÉVENTIONS ET DE MÉDIATION SERONT RENFORCÉES :

mobilisation de travailleurs sociaux dotés d'une expertise liée aux parcours migratoires (maîtrisent des langues dominantes, du droit des étrangers et des questions de santé), **utiliser des nudges pour lutter contre les incivilités** (outils ludiques et incitatifs, plutôt que répressifs), **élaborer une programmation sportive et culturelle.**



PLUS DE CONTRÔLES PLUS DE PRÉSENCE HUMAINE :

implication du Groupe Opérationnel Mobile (GOM) dans les actions de tranquillisation de la place. **Renforcer les contrôles** des établissements recevant du public du secteur pour lutter contre les ventes d'alcool et veiller au respect des mesures sanitaires, **verbalisation des dépôts sauvages, renforcement des contrôles** en matière de gestion de déchets, des terrasses et d'enseignes.

POUR PRÉVENIR LES NUISANCES SONORES ET ASSURER LE RESPECT DES HORAIRES DE FERMETURE DES COMMERCES :

mise en place du Conseil Lyonnais de la Nuit, suivi particulier des établissements qui dysfonctionnent.

Lutter contre les addictions, prendre soin des occupants comme des habitants

LA POPULATION SUR ET AUTOUR DE LA PLACE EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE PAR LA CONSOMMATION DE PRODUITS STUPÉFIANTS OU DE MÉDICAMENTS

Plusieurs actions de prévention seront mises en place :

coordination des acteurs (ALTM, CDHS, MSP, coordinatrices santé de la Ville, CLSM, centre social, associations sportives, ...), **visites régulières du Bus Info Santé de la Métropole dans le secteur de la place Gabriel Péri.**

RENFORCER LES LIENS AVEC LES STRUCTURES ACCOMPAGNANT LES CONSOMMATEURS DE DROGUES :

coopérations renforcées avec le CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues, rue Villeroy, Lyon 3) et le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, rue de l'Abondance, Lyon 3) **pour les rendre davantage visibles auprès des consommateurs de drogue.**

ORIENTER LES PERSONNES VERS LES STRUCTURES PROCHES PERMETTANT UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE :

communiquer sur le terrain auprès des professionnels et des personnes sur la **plateforme LIVE.**

FORMATION DES PROFESSIONNELS QUI INTERVIENNENT AUPRÈS DES USAGERS DE DROGUE :

démarche similaire à celle développée dans la **démarche santé addiction jeunes.**



Aider les jeunes dans la précarité à se construire un avenir

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS AUTOUR D'UN PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE :

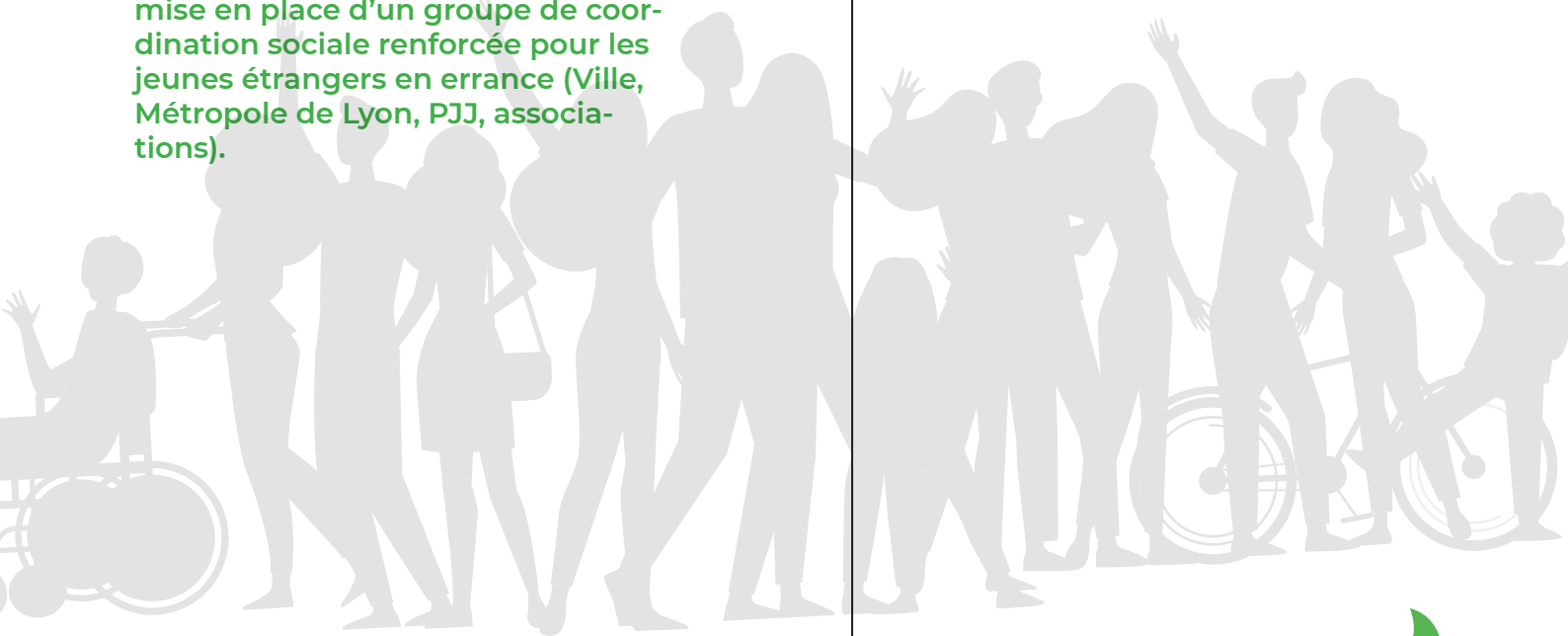
insertion, loisirs, culture, engagement citoyen en particulier pour des publics cible : les jeunes étrangers en errance, les Roms.

INSERTION SOCIALE. SORTIR LES JEUNES MIGRANTS DE L'EMPRISE DE CERTAINS RÉSEAUX :

avec le CCAS de la Ville de Lyon, mise en place d'un groupe de coordination sociale renforcée pour les jeunes étrangers en errance (Ville, Métropole de Lyon, PJJ, associations).

INSERTION PROFESSIONNELLE :

avec la Mission locale et la MMIE, mobiliser les acteurs du quartier sur la question de l'emploi des jeunes, notamment à l'occasion de chantiers de construction ou de BTP qui seront lancés dans les deux arrondissements.



Créer des liens, entre voisins, avec les associations, avec les plus démunis, entre bailleurs et locataires

COORDONNER
L'OFFRE
D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL, MÉDICAL,
JURIDIQUE,
PSYCHOLOGIQUE :

mise en place d'une instance territoriale officielle et co-mandatée (Ville / Etat / Métropole) pour améliorer la connaissance des publics de la place, les besoins d'accompagnement, et coordonner les réponses institutionnelles et associatives en vue d'un accompagnement social renforcé.

RECONNAITRE ET
SOUTENIR LE TISSU
ASSOCIATIF DANS
SA DIVERSITÉ :

lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour des savoirs faire et compétences des acteurs locaux (accès aux droits, maîtrise du français, lien social, insertion sociale et professionnelle, santé...).

LIENS LOCATAIRES /
BAILLEURS :

développer le partenariat local inter-bailleurs, renforcer les ressources dédiées au sein des bailleurs sociaux afin de structurer les relations avec les locataires, mise en place d'un collectif de locataires inter bailleurs, mise à disposition d'un local, relance de la commission cadre de vie.

rénovation des logements des bailleurs publics et mise en accessibilité, via les outils de programmation urbaine meilleur répartition du parc social, aide à la réhabilitation de l'ancien ou du vacant dans le parc privé, développement du logement social, contrôle de la revente en accession sociale.

communication renforcée sur les droits et devoirs des occupants du parc social, veiller à la qualité des constructions et réhabilitation (prescriptions de la charte de qualité urbaine et architecturale), encadrer les locations airbnb.

Parce que le logement est « la première coquille de l'homme », parce que la mise à l'abri est la condition sine qua non d'une vie en dignité, les collectivités Ville de Lyon et Métropole seront proactives : rappels à la loi auprès des bailleurs, mobilisation de l'arsenal juridique de lutte contre l'habitat indigne ou insalubre, réalisation de visites diagnostics des immeubles dégradés.

ACCOMPAGNER LA
RÉNOVATION ÉNER-
GÉTIQUE DE L'HABI-
TAT ANCIEN, EN PAR-
TICULIER DU PARC
SOCIAL.

